

De nouvelles Orac pour soutenir l'artisanat et le commerce

Qu'est-ce qu'une ORAC ? C'est une opération de restructuration de l'artisanat et du commerce. Les opérations précédentes furent particulièrement efficaces dans les villes et centre-bourgs ardennais.

Le prolongement et la mise en place de nouvelles Orac concernent les territoires des communautés de communes du Pays Sedanais, de l'Argonne Ardennaise, des Crêtes Pré-Ardennaises, des Trois Cantons et d'Ardenne Rives de Meuse.

Avec l'Etat et la Région

La mise en œuvre de l'Orac est soutenue financièrement par l'Etat à travers le Fond d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (le FISAC), le Conseil régional de Champagne-Ardenne par le biais des contrats de pays, la CCI des Ardennes, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et les Communautés de Communes.

L'ORAC intervient dans les PME et TPE du commerce et de l'artisanat de façon individuelle en soutenant l'effort d'investissement des chefs d'entreprise (investissements de production, de modernisation, de sécurisation, et de mise aux normes de l'accessibilité aux personnes handicapées).

L'ORAC intervient aussi de façon collective en proposant des actions déployées sur un ensemble géographique ou soutenant un corps de métiers. Ces opérations collectives doivent structurer les territoires concernés et doivent apporter une plus-value aux

entreprises qui ont sollicité les aides de l'opération de restructuration.

Avec l'aide du FRED

À noter que l'ORAC déployée dans la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse s'appuiera pour les aides sur le Fonds de Reconversion de la Défense (FRED) qui vient aider les actions de développement économique dans le cadre de la fermeture cette année du Centre d'entraînement commando (CEC) de Givet (60 dossiers d'aides répartis sur trois ans et mise en œuvre d'actions collectives qui restent à définir).

Sur l'ensemble des ORAC qui vont être mises en place en 2009, la CCI des Ardennes proposera, par exemple, aux professionnels qui le souhaitent, d'améliorer l'accueil de leur clientèle et toutes leurs démarches commerciales. C'est d'ailleurs une opération collective baptisée « Démarche Qualité Commerce ». Elle développera sur les territoires une opération « Achat-Ville.com » qui permettra une présentation de l'offre commerciale sur le net.

Contact : Landry Sattezi,
tél : 03 23 56 62 65
mail : lsattezi@ardennes.cci.fr

Consultez le
www.ORAC08.fr



Créé en 2006 dans le cadre du contrat territorial, ce site constitue un centre d'information sur le réseau des six ORAC des Ardennes.

Il regroupe l'ensemble des informations utiles aux entreprises ardennaises et aux animateurs territoriaux, information sur le dispositif ORAC (textes juridiques, procédure à suivre), sur les coordonnées des acteurs des ORAC (animateurs des collectivités locales, liens vers les portails, mails utiles), sur les actualités des ORAC et sur leurs actions collectives.

Souvent référencée en France, l'animation de www.ORAC08.fr relève d'une démarche unique de mise en réseau des ORAC dans un département.

Ce site permet à chaque visiteur de disposer instantanément de l'ensemble des informations concernant le réseau :

- informations génériques sur les ORAC,
- informations et les liens de chaque ORAC déployée sur son territoire.

Une extension au niveau Champagne-Ardenne est en cours de réalisation.

Pour s'informer

sur les tenants et les aboutissants des ORAC dans les Ardennes,
il est fortement conseillé de prendre contact avec les Communautés de Communes concernées et ou avec la CCI des Ardennes.

Ou bien encore de consulter le site sur Internet :
<http://www.ORAC08.fr>

CCI-Entreprendre en France : bilan très positif dans les Ardennes

CCI-Entreprendre en France est un dispositif national de soutien des créateurs et des repreneurs d'entreprise. Plusieurs centaines ont déjà été accueillies à Charleville-Mézières et à Sedan.

CCCI-Entreprendre en France est une marque déposée délivrant un label de qualité aux chambres consulaires qui le mettent en œuvre. Ce service propose aux créateurs et repreneurs d'entreprise un parcours complet pour faire aboutir leurs projets. Il s'agit d'une demi-journée d'information collective et gratuite, suivie d'un stage de cinq jours (5 Jours pour Entreprendre) et de rendez-vous réguliers avec les conseillers de la CCI afin de guider au mieux le porteur de projet. Le parcours est complété dès la création ou la reprise de l'entreprise, par un suivi au plus près durant les trois années de ses activités professionnelles.

Une offre de service complète, en plusieurs étapes

En 2008, CCI-Entreprendre en France a organisé 47 réunions d'information collectives auxquelles ont assisté 497 porteurs de projets.

Le service, en phase de labellisation, a animé quatre stages de formation pour 41 stagiaires. Il a pris 935 rendez-vous individuels qui ont abouti à 161 dossiers de financement de reprise ou de création d'entreprises dans les Ardennes.

Qui plus est les conseillers de CCI-EEF ont suivi l'évolution des entreprises de moins de trois ans, créées ou reprises avec l'appui du service, à travers 376 rendez-vous dont la plupart ont été pris dans les TPE.

A noter que le service s'est installé dans de nouveaux locaux au 1er étage de la CCI des Ardennes à Charleville-Mézières, auquel est adjoind désormais le centre de formalités des entreprises. Les porteurs de projet y disposent d'un espace accueil équipé d'un ordinateur avec accès à Internet.

Contact : Jean-François de Rouville,
tél : 03 24 56 62 39
mail : jfderouville@ardennes.cci.fr

Un forum et un nouveau régime

Les 5 et 6 décembre 2008, le Forum de la création et reprise d'entreprises organisé par la Chambre Economique des Ardennes au CFAI de Charleville-Mézières a accueilli 30 exposants qui ont reçu 280 visiteurs dont 163 futurs créateurs ou repreneurs. Les organisateurs de ce forum ont proposé à 85 porteurs de projets un parcours personnalisé parmi les exposants.

Le service CCI-EEF (Entreprendre en France) diffuse désormais les informations sur le régime social et fiscal « des auto-entrepreneurs ». Il permet à tous les citoyens, étudiants, fonctionnaires, salariés d'entreprise, retraités, etc... d'exercer une activité de travailleur indépendant.

Il faut pour cela procéder à une simple déclaration d'existence, soit au centre de formalités des entreprises, soit par Internet sur le site www.auto-entrepreneur.cci.fr.

Depuis le 1^{er} janvier 2009, la CCI des Ardennes a ainsi réceptionné une vingtaine de déclarations, accordé 30 rendez-vous d'information et répondu à 170 appels téléphoniques à propos du nouveau régime des auto-entrepreneurs.



Parlez l'Anglais pendant le festival mondial

Le Centre d'Etude des Langues de la CCI des Ardennes propose un stage d'anglais aux commerçants qui accueilleront le public international (150 000 visiteurs en 2006) du Festival mondial des théâtres de marionnettes de Charleville-Mézières au mois de septembre 2009.

Le stage se déroulera entre le 21 avril et le 23 juin dans les locaux de la CCI.

Il s'agit de 15 heures de formation réparties sur 10 séances d'une heure et demie de cours d'anglais réservés aux débutants et aux faux débutants.

Les séances se dérouleront le mardi de 12h15 à 13h45. Des plateaux repas sont inclus dans la prestation dispensée par un professeur d'Anglais de nationalité britannique.

Le coût individuel de cette formation s'élève à 295 euros (possibilité de prise en charge et d'aide au montage du dossier).

Elle permettra de s'entraîner à parler l'anglais de manière à accueillir et à servir des clients étrangers dans les commerces locaux.

A noter :

que les futurs locuteurs travailleront à partir de documents mis à disposition par les différents participants, qu'ils utiliseront des méthodes audiovisuelles, qu'ils seront très sollicités par leur professeur et qu'ils pourront approfondir gratuitement leur pratique de l'anglais en centre de ressources à raison d'une séance de 1h30 par semaine.

A noter encore :

que ce stage de formation s'adresse aussi à toutes les personnes désirant communiquer en anglais dans le cadre de leurs activités professionnelles (évaluation par un test et un entretien).

Contact : Sandrine Delan,
tél : 03 24 56 62 63
mail : sdelan@ardennes.cci.fr

Une période de soldes d'hiver mi-figue mi-raisin

L'ACAG dynamise le commerce de Givet et de ses alentours

"Nous réunissons soixante-douze adhérents, des commerçants et artisans principalement installés à Givet .

Trois de nos adhérents, des commerçants sont installés à l'extérieur de la ville", précise la présidente de l'ACAG. Parmi les membres de son association, elle recense des commerces traditionnels de bouche, un photographe, des esthéticiennes, des magasins de prêt-à-porter, des restaurateurs, des propriétaires de « Kebab » et des grandes surfaces, un supermarché Intermarché et des supérettes Shopi et Marché Plus.

"La principale activité de l'ACAG, explique Valérie Lelong est d'organiser des animations commerciales pour la Saint-Valentin, la rentrée scolaire, la Fête des mères, la Fête des Pères ou les fêtes de fin d'année. Nous participons aussi à la Fête du Commerce avec le soutien très actif et indispensable pour nous de la CCI des Ardennes".

Toutefois l'ACAG organise chaque année une braderie-brocante dans le centre ville de Givet au mois de juillet qui attire plusieurs milliers de visiteurs. *"Notre but, c'est d'offrir une animation globale toute l'année ou presque, affirme la présidente de l'ACAG. Plus l'animation est relayée par les commerces qui adhèrent à notre organisation, plus elle est efficace. Les commerçants peuvent ainsi se renvoyer la clientèle".*

En 2009, l'ACAG veut créer et lancer son site Internet, indispensable aujourd'hui à un commerce dynamique. Elle prépare avec l'aide de la CCI des Ardennes de nouvelles actions commerciales, d'autant plus nécessaires à l'animation de Givet que la ville subira au mois de juin les effets de la fermeture de son Centre d'entraînement Commando (CEC).

Contact :

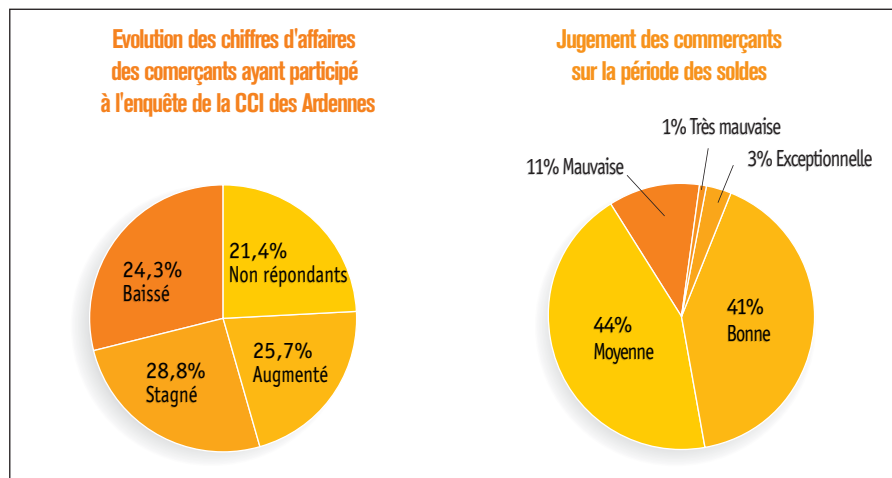
La Maison du Commerce à Givet,

tél : 03 24 41 82 96

Valérie Lelong :

tél : 03 24 42 34 73

Pour 44% des commerçants ardennais interrogés par la CCI des Ardennes, la période de soldes fut assez moyenne. Cependant, 41% des interrogés l'ont jugée plutôt bonne.



L'enquête a été réalisée du 5 au 9 février 2009 par téléphone auprès de 221 commerçants du département parmi lesquels 172 commerces d'habillement en magasin spécialisé, 38 commerces de chaussures et 11 commerces de maroquinerie et d'articles de voyage. L'ensemble des commerces interrogés emploient 495 personnes. Les résultats de l'enquête sont établis sur un taux de réponse global de 31,7% (57 commerces d'habillement, 9 de chaussures et 4 de maroquinerie). Et pour 44% des commerçants ayant répondu à l'enquête la période de soldes fut moyenne. Tandis que 41% d'entre eux la jugent bonne.

C'est le cas parmi les commerçants d'habillement. Mais les avis sont très partagés entre une période de solde jugée « bonne » et une période jugée « moyenne ». Quant aux commerçants de maroquinerie, ils qualifient la période des soldes d'hiver 2008 plutôt « moyenne ». Pour ceux qui ont connu une augmentation, la progression de chiffre d'affaires a été de 22%, alors que les commerçants qui ont enregistré une baisse sont à - 13% par rapport à l'hiver 2007.

Les périodes de soldes complémentaires

Un tiers des commerçants ayant répondu à l'enquête n'a pas encore réfléchi aux périodes de soldes complémentaires.

Parmi les trente-trois responsables de magasins s'exprimant sur ce sujet, 60,6% d'entre eux sont franchisés. Par ailleurs, 13 commerçants sont défavorables aux soldes complémentaires (soit 39,4%). Parmi les commerçants ayant réfléchi aux périodes de soldes complémentaires (hors franchise), 12 souhaitent mettre en place deux périodes séparées. Il faut noter aussi que 22,9% des commerçants favorables aux soldes complémentaires souhaitent dans ce cas s'associer à d'autres commerçants ou à d'autres unions commerciales de leur ville.